

«Une vitrine extraordinaire pour le tir et la région»

TIR. Le Tir cantonal fribourgeois a pris fin ce week-end.

BILAN. Jean-Louis Romanens, président du comité d'organisation, revient sur cette édition.

SUD. De nombreux tireurs régionaux se sont montrés à leur avantage.

FRANÇOIS PHARISA

Le 29^e Tir cantonal fribourgeois s'est achevé ce dimanche. La Gruyère, qui n'avait plus organisé la manifestation depuis 1968, a été la grand-messe du tir le temps de trois week-ends (huit jours de compétition exactement). Seize stands de tir, 86 cibles électroniques à 300 m, 13 à 50 m et 20 à 25 m, ainsi que 19 concours pour accueillir environ 5500 tireurs: les organisateurs n'avaient pas lésiné sur les moyens. Le Sorensois Jean-Louis Romanens, président du comité d'organisation, dresse le bilan.

Au terme de cette 29^e édition, êtes-vous un homme heureux?



C'est bateau de le dire, mais tout s'est déroulé comme nous l'espérions. Alors oui, je suis un homme comblé. Soulagé, également. Quand le comité d'organisation et moi-même avons commencé cette aventure, il y a deux ans et demi, une foule d'inconnus se dressaient devant nous. Par exemple, la question des sponsors nous a causé pas mal de soucis. Mais, au final, nous avons été gâtés.

Beaucoup d'entreprises régionales ont bien voulu nous soutenir. Les seize sociétés gruériennes qui ont accueilli les tireurs – seules Pont-la-Ville, Hauteville et Le Bry n'étaient pas de la partie – ont réalisé un travail incroyable. J'aimerais aussi adresser de chaleureux remerciements à quelque 1600 bénévoles, sans qui ce Tir cantonal n'aurait pas pu se dérouler de la sorte.

La participation a-t-elle été la hauteur de vos attentes?

Presque 5500 tireurs ont pris part aux différents concours organisés. C'est à peu près ce sur quoi nous avions tablé. Tous les cantons du pays étaient représentés. Fribourg, Berne et Vaud comptaient logiquement le plus de tireurs. Mais la Suisse orientale n'a pas été en reste. Nous avons accueilli de nombreux Saint-Gallois, Grisons, Thurgoviens et Tessinois. Je suis également ravi du nombre de jeunes que nous avons pu voir à l'œuvre. Je n'ai pas encore de statistiques exactes, mais a priori, la relève était bien au rendez-vous. Les plus jeunes avaient dix ans. Quant aux plus âgés, quelques nonagénaires ont démontré qu'ils avaient encore de beaux restes.

La météo capricieuse de ces dernières semaines n'a-t-elle pas terni quelque peu la fête?

Les tireurs se sont plutôt réjouis de ce mauvais temps. Tirer par grand soleil et par grande chaleur est un exercice plus difficile que tirer par temps pluvieux. La précision est moins bonne quand la luminosité est forte. Par contre, pour visiter la région, davantage d'ensoleillement n'aurait pas été du luxe.



«Les seize sociétés gruériennes, qui ont accueilli les 5500 tireurs présents, ont réalisé un travail incroyable», félicite Jean-Louis Romanens, président du comité d'organisation. CLAUDE HAYMOZ

Justement, l'ambition de la manifestation prônait la «découverte de la Gruyère par le tir». Celle-ci a-t-elle été atteinte?

L'accueil des participants était le point qui nous tenait le plus à cœur. L'organisation d'un tir cantonal représente une vitrine extraordinaire non seulement pour les sociétés de tir organisatrices, mais aussi pour la région dans son ensemble. De nombreuses sociétés sont venues accompagnées des familles de chacun de leur membre. Ceux-ci restaient le plus souvent deux jours: une journée pour tirer et une journée pour parcourir la région. Sur ce point, les

échos des restaurateurs et des hôteliers que j'ai eu l'occasion d'entendre, à Gruyères en particulier, sont excellents. Ils ont pu profiter de cet afflux de tireurs-touristes. Si nous devions tout recommencer demain, nous nous y prendrions de la même manière.

La remise officielle des prix est agendée au 27 septembre prochain. Pourquoi?

D'ici là, nous devons calculer la répartition des différents prix. Des prix fixes, correspondant plus ou moins à 50000 francs, récompenseront les meilleurs tireurs. De plus, nous sommes obligés de leur redis-

tribuer, en espèce ou en nature, les 60% de ce que nous avons encaissé grâce aux inscriptions des tireurs, soit grosso modo la somme de 480000 francs. Pour

chaque tir cantonal, la règle est la même. Il nous reste donc quelques calculs à faire. ■

Principaux résultats en page 15.

Un soixante-huitard toujours dans le coup

Il est une figure emblématique du tir fribourgeois. Depuis plus de six décennies, Marcel Saudan ne manque pas une occasion d'atteindre sa cible, avec son fidèle mousqueton modèle 1931. Ce Charmeyan de 78 ans a participé aux huit tirs cantonaux fribourgeois, y compris cette édition 2014 (470 points dans la catégorie art-groupe notamment), organisés depuis 1968, date du dernier Tir cantonal sur sol gruérien. «En 1968, tout était plus petit, se souvient Marcel Saudan. Il n'y avait que 50 cibles, qui n'étaient pas électroniques bien sûr. Le marquage se faisait manuellement. Tous les concours se tenaient dans un seul et même stand. En Gruyère, le stand du chef-lieu, tenu par la Société des carabiniers de Bulle, était l'unique endroit susceptible d'accueillir un tir cantonal.» L'utilisation du vénérable mousqueton, qui était la norme en 1968, se fait de plus en plus rare de nos jours. «Le Fass 90 et le fusil d'assaut modèle 1957 modifié ont désormais davantage la cote. L'évolution est aussi nettement perceptible dans l'habillement. A l'époque, j'avais un vieux "paletot", sur lequel ma maman avait ajouté des renforts au niveau des coudes. Et je n'avais pas de gants. La plupart des tireurs peuvent désormais se procurer du matériel de pro à relativement bon prix.» Marcel Saudan décèle malgré tout certaines continuités: «L'ambiance est la même. Le carnet de tir n'a pas changé. Le nombre de passes également, à peu de chose près. Mais au final, peu importe l'équipement à disposition et le nombre de concurrents, ce sont la concentration et la maîtrise de soi qui ont le dernier mot.» FP

Environ 6000 armes passées au peigne fin

Arrivés à la centrale, au CO2 de La Tour-de-Trême, tous les tireurs suivent une même procédure: d'abord le paiement de l'inscription, ensuite l'affiliation au stand dans lequel ils devront se rendre, puis le contrôle de leur(s) arme(s). Une étape obligatoire. «Nous veillons en premier lieu à ce que l'arme qu'on nous présente ne soit pas chargée, raconte Frédéric Dillier, membre de la Société de tir de Wallenried et responsable du contrôle des armes à l'occasion de ce Tir cantonal. La sécurité est évidemment la priorité absolue. Ensuite, nous nous assurons que l'arme est conforme aux règles en vigueur.» Le poids de la détente et le type de visée sont rigoureusement scrutés. «Pour une carabine standard, le poids de détente doit être de 1,5 kg, précise Frédéric Dillier. Pour un Fass 90, c'est 2,2 kg, et ainsi de suite. Tous les modèles ont leurs propres exigences. En ce qui concerne les viseurs, ceux munis d'un correcteur optique sont interdits en Suisse. Sur les quelque 6000 contrôles effectués durant les huit jours de compétition, les armes refusées se comptent sur les doigts d'une main. Dans de tels cas, nous essayons de les réparer immédiatement. Sinon, le propriétaire emprunte celle d'un collègue.» FP

Deux tireurs olympiques présents

Deux personnalités du tir fribourgeois ont visité les stands du district, à l'occasion de cette 29^e édition du Tir cantonal. Norbert Sturny, multiple champion du monde de tir et membre de l'équipe nationale aux jeux Olympiques de Séoul (1988) et de Barcelone (1992), a remporté la passe d'honneur à 300 m, en catégorie armes de sport, grâce à un total de 198 points. Le tireur de Tavel a réalisé un score parfait (60 points) dans le concours série à 300 m (armes de sport). De son côté, Pierre-Alain Dufaux, qui a également participé à deux jeux Olympiques (Los Angeles 1984 et Séoul), a réalisé un sans-faute dans la passe Moléson. L'habitant de Granges-Paccot a frôlé la perfection dans trois autres catégories. FP

Ces tireurs du Sud à la fête

Les tireurs régionaux ont fait main basse sur plusieurs catégories. Parmi ceux-ci, une femme: Evelyne Perroud, 47 ans, secrétaire de la Société de tir d'Attalens, qui s'est adjugée la passe distinction (six coups «coup par coup»). La tireuse de Tatroz, qui utilise un fusil d'assaut modèle 1957 modifié, a manqué la perfection d'un petit point seulement, en réalisant un score de 59 points. «Ce résultat constitue ma meilleure performance, se réjouit Evelyne Perroud. C'est ma première victoire dans un tir cantonal.» Cette employée de commerce de profession s'est également montrée à l'aise dans la passe Moléson (trois coups «coup par coup» et trois en série), réussissant un même score de 59 points. «La passion du tir m'est venue sur le tard, la trentaine passée, raconte-t-elle. Mon ami était un tireur et j'ai commencé en l'accompagnant au stand de tir. Puis, je suis entrée dans la société d'Attalens en tant que secrétaire. J'occupe le poste depuis vingt-sept ans.»

José Pache, pensionnaire de la Société de tir de Pont-la-Ville, a quant à lui appris à tenir un fusil dès le plus jeune âge. «Mon frère aîné m'a transmis le virus très tôt», se souvient l'habitant de La Roche. C'est à domicile justement, au stand de tir de son village, que José Pache, 34 ans, s'est illustré, dimanche passé, en gagnant la passe rachats à 300 m (armes de sport), grâce à un total de 990 points sur 1000. «Je suis parvenu à faire trois mouches parfaites, c'est-à-dire à viser dans le cercle, de 1 cm de diamètre, dessiné au milieu de la cible, décrit-il fièrement. Les conditions météorologiques idéales m'ont bien aidé: ciel assombri, ni pluie ni vent.» Le Rochois s'est aussi classé premier dans la catégorie militaire-sport (4 coups «coup par coup»).

D'autres tireurs du Sud ont été à l'honneur. Julien Risse, également Rochois, a remporté la passe maîtrise couché à 300 m (armes de sport) avec 584 points. Jean-Jacques Mornod, de Bulle, a réalisé le coup



Quelques tireurs qui se sont illustrés (de g. à dr.), derrière: Sébastien Mooser (Charmey), Evelyne Perroud (Tatroz), Benoît Sottas (Charmey), José Pache (La Roche), Elmar Kolly (Giffers). Devant: André Pernet (Montbovon), Marcel Saudan (Charmey), Julien Risse (La Roche).

double, en se montrant le plus précis à l'issue des passes standard à 25 m (98 points) et maîtrise C à 25 m (576 points). Francis Pittet, de Bulle, et André Pernet, de Montbovon, ont brillé, avec tous deux 60 points, dans les passes répartition à 300 m, respective-

ment en catégorie armes d'ordonnance et armes de sport. Le Brocois Christian Bron a devancé ses concurrents à l'issue de la catégorie maîtrise B à 50 m (564 points). Enfin, Marc Yerly, de Grattavache, a gagné la passe art-groupe à 300 m (479 points). FP